

Vivre Sa Ville

8, rue du 11 novembre 1918
78300 POISSY
vivresaville@noos.fr

Monsieur Michel Gaillard
Président de la commission du débat public
Tour Pacific BAT Est
11, cours Valmy
92977 La Défense

Poissy le 28 novembre 2010

Objet : Débat public sur la prolongation vers l'ouest du RER E

Monsieur le Président,

Dans le cadre du débat public sur le prolongement du RER E, l'association Vivre Sa Ville de Poissy a souhaité apporter sa contribution et ses réflexions sur le futur projet Eole et notamment sur son impact dans cette ville.

Nous vous remercions de l'attention que vous apporterez à nos interrogations et à nos propositions en souhaitant quelles soient versées au dossier de la commission du débat public que vous présidez.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'association
Philippe Couzinou
Président

Contribution de l'association **Vivre Sa Ville** au débat public pour le prolongement du RER E vers l'ouest

Le débat public sur le projet de prolongement vers l'ouest du RER E est l'occasion de réfléchir au développement des transports en commun dans notre région. C'est indéniable que l'arrivée d'Eole va améliorer le service de transport vers Paris et la Défense répondant ainsi aux difficultés actuelles des usagers à condition de conserver la ligne du RER A à Poissy. Toutefois cette amélioration en terme de fiabilité et de fréquence ne peut nous empêcher d'évoquer les conséquences et les répercussions pour Poissy et sa région de cette nouvelle offre de transport.

EOLE pour quel développement de Seine Aval ?

Plus de voitures sur les routes avec le RER E ?

Le prolongement d'Eole va renforcer la structure radiale du réseau de transports collectifs d'Île de France et rapprocher Seine Aval de la Capitale.

Il a été observé depuis plusieurs décennies que la durée moyenne des trajets domicile-travail reste pratiquement stable malgré l'accroissement global de la vitesse des transports. Le Francilien va travailler de plus en plus loin de chez lui.

Cet accroissement des distances entre domicile et activité professionnelle contribue à la progression de l'étalement urbain et risque si l'on n'y prend pas garde d'augmenter l'usage de la voiture individuelle. En effet l'étalement urbain entraîne une dispersion des lieux d'activités quotidiennes et favorise de fait l'usage de la voiture pour les déplacements qui ne concernent pas Paris.

Maîtriser l'étalement urbain

C'est à l'EPAMSA, responsable du projet de l'OIN Seine Aval, à la Région Île-de-France avec son schéma directeur, aux collectivités de maîtriser cette nouvelle urbanisation du val de Seine avec plusieurs objectifs :

- D'abord rapprocher le domicile du travail en facilitant le développement économique local pour diminuer l'attraction de la concentration des activités de la Défense et de Paris.
- Maîtriser le prix du foncier pour stopper le mitage des zones agricoles.
- Développer l'offre de transports en commun de banlieue à banlieue

C'est la condition pour que la vallée de la Seine ne devienne pas qu'une zone dortoir avec pour conséquence la saturation rapide des transports en commun vers Paris et celle des infrastructures routières de banlieue à banlieue.

Quel impact à Poissy ?

Rabattements problématiques

Les conditions actuelles de rabattement vers la gare de Poissy sont déjà difficiles : Les infrastructures routières et notamment le pont de Poissy sont congestionnées aux heures de pointe, la gare routière Sud est saturée, le PIR (Parking d'Intérêt Régional) est complet deux jours par semaine, les aménagements cyclables sont

quasi inexistantes et les abords de la gare ne sont pas conçus pour les déplacements doux (ou plutôt actifs !).

Des transports en collectifs en site propre.

L'arrivée d'Eole à Poissy créera un véritable appel d'air qu'il faut anticiper sans attendre 2020 en privilégiant le rabattement par transports collectifs et en modes actifs (piétons et cyclistes).

Il est nécessaire pour cela de mettre en place un réseau transport commun en site propre entre les villes voisines et la gare RER, sans oublier la desserte des quartiers de Poissy et notamment le secteur La Coudraie / Poncy. Ceci nécessite du temps, des études, de la concertation et une implication forte des décideurs pour ces aménagements spécifiques. L'adaptation des gares routières sud et nord à cette restructuration des réseaux devra inclure une liaison piétonne simple et pratique entre ces deux gares.

Modes actifs

Il est actuellement difficile voire dangereux de se rendre à la gare RER en vélo. Il est temps d'aménager des cheminements piétons et cyclables permettant une desserte de la gare en toute sécurité, ces modes de déplacement sont une vraie alternative à la voiture pourvu que ces aménagements soient bien conçus et sûrs. Le projet de l'EPAMSA de créer un franchissement de la Seine pour les modes actifs nous paraît aller dans le bon sens.

La gare de Poissy n'est équipée actuellement que de 50 places de stationnement vélos. Si l'on se donne comme objectif minimum que 5% des 17 000 voyageurs journaliers de la gare de Poissy utilisent le vélo, il faut mettre en place plus de 800 places de stationnement pour deux roues immédiatement !

Véhicules individuels

La voiture individuelle n'est pas un moyen de rabattement à favoriser c'est pour ça que nous ne souhaitons pas la construction de nouveaux parkings près de la gare. Les parkings relais existants devront être réservés aux stationnements pour le covoiturage, les voitures partagées et les taxis.

Des nuisances environnementales à Poissy ?

L'impact du chantier

La création de nouvelles voies, la prolongation de quais, l'élargissement du pont de la rue de gare auront un impact sur la vie des Pisciacais qu'ils soient voyageurs ou non. Le maître d'œuvre devra respecter le chantier de haute qualité environnementale (ou chantier vert) en privilégiant l'accès des matériaux par la voie ferrée.

Les nuisances sonores

Les niveaux sonores pour les habitations les plus proches de la voie ferrée sont déjà supérieurs aux seuils réglementaires, les 75 dB (A) prévus la nuit sont inacceptables. Le chantier devra être l'occasion de mettre en place des protections anti-bruit pour faire disparaître les 63 points noirs identifiés à Poissy et diminuer le niveau sonore le long des voies. L'adoption de rails soudés et de matériel roulant moderne devront également participer à la lutte contre le bruit.

EOLE et les déplacements de banlieue à banlieue

Un maillage indispensable

Le maître d'ouvrage n'évoque qu'à la marge l'interconnexion du RER E avec les rocales ferroviaires de la grande et de la petite couronne. Ce maillage nous paraît pourtant un enjeu majeur car actuellement seuls 6% des déplacements de banlieue à banlieue du nord ouest d'Île de France se font en transport en commun. Rappelons que 70% des déplacements franciliens sont effectués sans lien avec Paris ce qui représentent 17 millions de déplacements quotidiens.

TGO (Tangentielle ouest de Saint-Cyr à Achères)

L'association Vivre Sa Ville demande que le prolongement de la TGO de Saint-Germain-en-Laye à Achères en passant par Poissy soit rapidement ouvert en prévoyant dès maintenant l'interconnexion avec le RER E dans une gare à créer (Achères Chêne-feuillu) ou à aménager (Achères Grand-cormier). Cette rocade doit être prolongée rapidement vers Cergy au nord et Saint-Quentin et Versailles au sud palliant ainsi à un manque criant d'offre de transports rapides entre ces pôles pas seulement pour les activités professionnelles mais aussi vers les universités et les grands centres administratifs.

L'interconnexion aux rocales.

De la même manière le RER E devra être interconnecté à la Tangentielle Nord à Sartrouville et aux futures rocales automatiques l'Arc Express et/ou le Grand huit du Grand Paris. En ce qui concerne le choix du tracé entre Saint Lazare et la Défense, Vivre Sa Ville se prononce pour une connexion avec le RER C à la Porte Maillot.

Conclusion

Bienvenue à EOLE à Poissy, pourvu que les décideurs préviennent l'étalement urbain, anticipent les moyens de rabattement et minimisent les nuisances environnementales, notamment sonores.

Vivre Sa Ville

8, rue du 11 novembre 1918

78300 POISSY

vivresaville@noos.fr

<http://www.vivresaville.com>